

FICHE MISSION DE SERVICE CIVIQUE SPORT 3

1. Titre de la mission

Insertion par le sport

2. Objectif d'intérêt général

Rendre accessible la pratique sportive à tous et notamment aux publics qui en sont les plus éloignés.

3. Mission

Le volontaire a pour mission de sensibiliser de nouveaux publics pour faciliter leur accès aux événements sportifs ou à la pratique du sport (sport collectif ou sport individuel dans le cadre d'un groupe ou d'une association). Cette sensibilisation de personnes habituellement éloignées des pratiques sportives (jeunes, personnes âgées, personnes handicapées, etc...) permet de recréer du lien social en particulier pour les personnes isolées.

4. Le volontaire peut être amené à (activités confiées aux volontaires) :

- Aller à la rencontre des publics éloignés du sport (femmes, enfants, jeunes en insertion, personnes handicapées, populations défavorisées, ...) pour faciliter leur intégration dans les associations sportives et leur participation lors d'événements sportifs.
- Sensibiliser les bénévoles, adhérents et professionnels des associations sportives à l'accueil de nouveaux publics.
- Organiser des activités sportives favorisant la mixité sociale et l'évolution des représentations.
- Être à l'écoute des attentes et besoins des nouveaux publics, être un médiateur auprès des responsables sportifs.
- Promouvoir la pratique sportive : création, diffusion d'outils, organisation de festivals, enquêtes, etc. ...
- Encourager la coopération et la solidarité par le sport.
- Enrichir les outils, communiquer sur les bonnes pratiques, animer blog ou site internet à ce sujet.